



LE PHARE

SOMMAIRE

Hommages

- À Moïse Hecquet p. 1
- À Jean Gilbert p. 2
- À Saïd Bouziri p. 3

Vie associative

- Inter Accueil en Essonne p. 2
- Emmaüs a 60 ans p. 8

Solidarités

- Nous restons avec les étrangers p. 4
- Un jeudi soir au 23 les Amonts p. 4
- Téléthon Les Ulis 2009 p. 5

Vie de quartier

- Fête de la musique réussie p. 6
- Le pique-nique du CQNC p. 6
- Jacques et émeutes p. 7

Environnement

- Pourquoi éclairer le ciel ? p. 7

Société

- Mon 14 juillet républicain p. 10
- Enseignement et recherche p. 12
- 19 mars : réponse au Maire p. 13

Culture

- Le coin des poètes : 6 textes p. 14
- Thé dansant avec l'APCAA p. 15
- Les Herbes Sauvages : botanique .. p. 15
- Art 91 : marqueterie de paille p. 16

Phare de l'île Verte

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 40 - Septembre 2009

ÉDITO.

POINTS DE REPÈRE

Le Phare est un espace d'expression ouvert à tous ceux qui ont quelque chose à dire, à montrer, à partager avec les autres, pourvu que ce soit exact et respectueux. Il est destiné à tous ceux qui habitent aux ULIS ou qui y sont attachés. C'est un repère sur l'océan turbulent de la société, au service du « Vivre ensemble » entre citoyens. Il permet à ceux qui se sentent perdus de retrouver la terre ferme des rencontres chaleureuses. Il permet aussi d'attirer l'attention sur des erreurs, parfois commises avec les meilleures intentions du monde.

Dans cette société toujours plus réglementée, mais dérégulée, dans ce monde qui change à vitesse croissante, il y a besoin de repères stables, notamment pour les personnes qui se retrouvent entre deux cultures, avec toutes les difficultés que cela représente pour elles.

Pour tous et par respect pour la démocratie, la liberté, la justice sociale, l'Histoire, et pour que nos traditions locales ou nationales restent des repères stables, il ne nous semble donc ni souhaitable, ni opportun, de changer des dates comme celle de la fête de la ville et des associations, et il ne serait pas admissible non plus de supprimer la commémoration d'événements sur lesquels repose la démocratie républicaine française, notamment le 14 juillet, date anniversaire de la prise de la Bastille.

Sans traditions, sans repères stables, l'innovation pourrait être contre-productive.

La Rédaction

LE PHARE - 40

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :

Pierre Piquepaille, Président
Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * ULIS
ISSN 1622 - 8804



Imprimerie

DOMIgraphic - 91353 Grigny
Tél. 01.69.02.03.03

NDLR - Au moment où nous nous apprêtons à boucler ce numéro 40, nous apprenons avec tristesse le décès du père **Moïse Hecquet**, prêtre ouvrier discret et généreux, très estimé par nombre de citoyens des Ulis et d'ailleurs. Le numéro 41 consacrera toute une page à son hommage.

Des nouvelles d'Inter Accueil en Essonne

Inter Accueil a 10 ans cette année !

Pour ceux d'entre vous qui ne le sauraient pas encore, *IAE* est une association interreligieuse, basée à la MPT des Amonts, et regroupe des personnes des quatre grandes traditions religieuses reconnues par notre République : juifs, chrétiens (catholiques et protestants), musulmans et bouddhistes. Il importe de souligner qu'elle est complètement indépendante et qu'elle ne dépend donc d'aucune structure culturelle : ses adhérents y engagent leur propre parole, et non pas celle d'une autorité hiérarchique, pour "témoigner d'un engagement commun interreligieux en dépassant les querelles issues de l'Histoire, et aider les femmes et les hommes à promouvoir la Paix, par l'accueil et l'écoute de tous dans le respect de leur culture et de leurs traditions, sans esprit de prosélytisme." [Statuts]

En 2009, nous avons poursuivi les permanences mises en place en septembre 2006 au foyer Adoma, en partenariat avec d'autres services et associations : CCAS, Maison Des Solidarités, Centre de Santé, Réseau Local d'Appui (Rmi), *Nouveaux Pas*, *ASTI*, *Vie Libre*. C'est avec regret qu'en mars dernier, nous avons vu se

retirer les services sociaux pour manque de fréquentation de leurs permanences mensuelles. Ne restaient que *Vie Libre* et *IAE*, et les problèmes des Résidents. Comment dire ici l'incroyable galère d'un homme analphabète sorti des rails du travail pour raison de santé, et totalement perdu dans le dédale administratif ? C'est vers nous qu'il est venu expliquer tant bien que mal sa situation, parce que nous voir chaque semaine lui donnait peu à peu confiance, et que nous prenions le temps de lui faire répéter quand nous ne comprenions pas et vice versa. Son accompagnement a très vite dépassé le temps de nos « permanences-thé à la menthe » !

Par ailleurs, nos soirées film-échange-débat du dimanche soir ont été des moments très agréables, autour de « Roms en errance », « la vie de Bouddha », « Dieu aime-t-il la guerre ou la paix ? » et « Swamiji, un voyage intérieur ».

Et pour 2009-2010 ? A nouveau 4 soirées film au LCR de Tournemire : autour de **Calvin**, dont 2009 commémore le 500^e anniversaire de la naissance ; de la **laïcité** avec le film « la Séparation », de **juifs religieux**

avec « Talmud », et des **chrétiens d'Orient et musulmans d'Occident** avec « Miroirs brisés ».

Quant aux rencontres à la MPT des Amonts, nous y aborderons le thème du pèlerinage, de Noël et autres fêtes de décembre, et enfin des retraites, dans chacune de nos religions.

Vous êtes très cordialement invités !

Dany Benoteau

Calendrier des Soirées film 17h au LCR de Tournemire

- Dimanche 22 novembre 2009
- Dimanche 24 janvier 2010
- Dimanche 21 mars 2010
- Dimanche 30 mai 2010

Calendriers des Réunions 20h30 à la MPT des Amonts

- Mercredi 21 octobre 2009
- Mardi 8 décembre 2009
- Mardi 13 avril 2010 : *Assemblée générale*
- Jeudi 17 juin 2010



Adieu Jean ! Jean Gilbert est décédé le 9 septembre 2009

Cofondateur et 2nd Président du **Comité des Usagers du RER B dans la Vallée de Chevreuse**, membre du bureau de *AUT*, il était Alfa et Omega du transport public en Région parisienne.

Avec Collette Farges, 1^{ère} Présidente en 1990, il a tiré la sonnette d'alarme et mobilisé les usagers de notre ligne B. Il disait que le **transport public** est comme l'**eau** dans la vie de celles et ceux qui se déplacent, démontrant que le règne de la voiture est dépassé. Il défendait les priorités de maillage, la coordination RER-bus, la création des sites propres (bus Les Ulis-Massy) et

le maintien du personnel aux guichets.

Il était fidèle à ses principes, poussant des "coups de gueule" contre **toujours moins** pour le transport public et livrait des batailles à la Don Quichotte. Nous le regrettons. Maintenant, libéré de ses angoisses et contraintes (bus, RER B, correspondances, distributions de tracts, réunions), son esprit nous colle à la peau. Il nous a transmis le virus de nous **battre** pour que le **transport public** soit notre « première voiture » et soit **digne de son nom**. SALUT JEAN !

Eva Sheldrick - Vice-Présidente

Saïd Bouziri, militant des Droits de l'Homme

Saïd Bouziri est mort. Aucun de nous, ses amis, ses proches, ses camarades, ne parvient à y croire. Saïd, pilier de notre Ligue. Saïd, le militant le plus emblématique - mais aussi le plus discret - de 35 ans de combat pour la citoyenneté, pour l'égalité des droits, pour la défense du droit des étrangers. Saïd, cet homme véritable, si profondément humain et chaleureux.



© DR

Cette mort soudaine nous laisse sans voix, malheureux au delà des mots. Même quand on se sent très proche d'un ami, on ne parvient pas à être assez présent pour lui éviter la solitude. C'est insupportable. Nous rendrons à Saïd, en septembre, l'hommage qu'il mérite si évidemment. Le temps d'aujourd'hui est seulement celui de la peine partagée. Et celui de la promesse de continuer tout ce qu'il a bâti et qu'il nous reste en partage.

Jean-Pierre Dubois

Président de la Ligue des Droits de l'Homme

C'est avec une grande émotion, une profonde tristesse, une peine infinie que nous, militants du collectif « Votation Citoyenne » des Ulis, avons appris le décès le 23 juin de notre ami Saïd Bouziri. Il nous avait guidé, conseillé et avait participé à plusieurs de nos réunions-débats de l'automne 2008, ici aux Ulis, pour la popularisation du droit de vote et d'éligibilité des étrangers extra-communautaires. À chacune de nos rencontres, nous étions frappés par son humanisme, sa bonté, son dévouement pour la cause des plus faibles, et son immense modestie, qualités si rares aujourd'hui. Derrière son sourire malicieux, se cachait « une des plus grandes figures de l'immigration du dernier siècle »

comme le dit si justement son ami Driss El Yazami, qui le côtoyait notamment à la LDH.

Son association *Génériques* nous a communiqué sa biographie dont voici quelques temps forts. Né le 4 juin 1947 à Tunis, Saïd Bouziri, arrive en France en 1966 pour poursuivre des études d'économie à Lyon puis à Paris. Il s'engage, au lendemain des événements de mai 1968, dans la défense des droits des Palestiniens et des immigrés.

Alors même que des étrangers sont exclus du droit d'association, Saïd Bouziri, étudiant-travailleur, participe à la fondation des *Comités Palestine* puis du *Mouvement des Travailleurs Arabes* et du *Comité de Défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés*. En 1972, il est visé, ainsi que sa femme, par une mesure d'expulsion du territoire pour atteinte à l'ordre public. Leur grève de la faim en février de cette année une des premières organisées par des immigrés depuis la guerre d'Algérie a un grand retentissement...

Après avoir été l'un des fondateurs des journaux *Sans Frontière* (1979-1986) puis *Baraka*, il est aussi l'un des pionniers des radios libres : en juin 1981, il crée, avec ses amis, *Radio Soleil Goutte d'Or*.

Membre du Conseil d'administration du Fonds Action Social (FAS), du Conseil national des populations immigrées et du Conseil d'administration de la Fonda, Saïd Bouziri participe en 1987 à la création de l'association *Génériques*, dont il deviendra le deuxième président.

Responsable de la Commission immigrés de la *Ligue des Droits de l'Homme* puis trésorier national (il venait d'être réélu à cette fonction le 2 juin dernier lors du dernier congrès de la LDH), Saïd Bouziri a animé jusqu'à ses derniers moments la campagne de la votation citoyenne, en faveur de l'octroi du droit de vote aux étrangers aux élections locales. Les insignes du Chevalier de l'ordre national du mérite lui ont été décernés le 1er décembre 1994.

Jean Olivier

LDH Les Ulis



Paul Oriol (g) et Saïd Bouziri (d) à la MPT des Amonts, le 7 nov. 2008

« DEHORS OU DEDANS, NOUS RESTONS AVEC LES ÉTRANGERS »

Le 2 juin 2009, L'ASTI des Ulis et le Collectif des sans-papiers des Ulis ont répondu à l'appel de la Cimade pour une mobilisation autour du CRA (Centre de Rétention Administrative) de Palaiseau. Le 2 juin était la date à laquelle la Cimade devait quitter le CRA de Palaiseau, pour laisser la place à France Terre d'Asile. Depuis, les données ont changé et nous allons tenter de vous expliquer pourquoi.

L'article R. 553-14 du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) précise que " Pour permettre l'exercice effectif de leurs droits par les étrangers maintenus dans un centre de rétention administrative, le ministre chargé de l'immigration conclut une convention avec une ou plusieurs personnes morales ayant pour mission d'informer les étrangers et de les aider à exercer leurs droits ". C'est dans ce cadre que l'appel d'offres a été étendu à d'autres associations.

Un décret paraît le 23 août 2008 et, le 28 août, un appel d'offre sur la rétention est publié par le Ministère de l'Immigration. Ce décret transforme fondamentalement les conditions d'exercice des droits des étrangers en rétention administrative, et l'appel d'offre permet à 5 autres associations (l'Ordre de Malte, Forum Réfugiés, France Terre d'Asile, l'Association service social familial migrants et le Collectif Respect) d'intervenir en rétention.

Dès la publication du décret, la Cimade et d'autres associations se sont engagées dans une bataille juridique contre le Ministère, pour l'annulation du décret et la suspension de l'appel d'offres ; le dernier acte de cette bataille est la suspension de l'exécution des contrats signés le dimanche 10 mai 2009 par le Ministère ; contrats qui devaient permettre aux 5 nouvelles associations d'exercer à partir du 2 juin 2009, en lieu et place des intervenants de la Cimade. Le CRA de Palaiseau devait être repris par France Terre d'Asile. Le juge des référés a considéré que " les prestations objet du marché, dès lors qu'elles ne comportent que des actions d'information, de mise à disposition de documentation et de tenue de permanences, à l'exclusion de prestations d'assistance juridique en vue de la rédaction d'une requête ne permettent pas d'atteindre, dans son intégralité, l'objectif fixé par le législateur à l'article L. 553-6 du CESEDA, à savoir mettre les étrangers retenus à même d'assurer l'exercice effectif de leurs droits ". En substance, le juge apporte une précision importante en rappelant que " informer les étrangers " et " mettre les étrangers retenus à même d'exercer leurs droits ", c'est totalement différent.

Après la suspension, le Ministère a été obligé de reconduire les intervenants de la Cimade, jusqu'à ce qu'elle revoie sa copie, notamment sur l'exercice effectif des étrangers, de leurs droits en rétention.

Les associations de l'Essonne ont répondu présent à l'appel du 2 juin de la Cimade, et continuent de se mobiliser pour manifester leur solidarité envers les étrangers retenus.

Soulé Ngaidé, Juriste à la Cimade

UN JEUDI SOIR AU 23 LES AMONTS

En ce mois de juillet, j'avais prévu de passer à la permanence de l'ASTI, au 23 les Amonts, juste pour déposer la version estivale du tract « Aux Ulis, la solidarité n'est pas un délit ! » ainsi qu'une petite affiche annonçant un pique-nique à l'occasion de la rediffusion du film *Welcome*.

Une quinzaine de personnes attendaient, discutant par petits groupes, des femmes, des hommes, venant de tous les continents. Deux membres de l'ASTI couraient entre les piles de dossiers, les tables, l'ordinateur et le photocopieur. Je distribue les prospectus tout en discutant de l'action de la RESF, des contrôles policiers à la gare d'Orsay...

- Elisabeth, tu peux pas nous aider ? On est débordés.
- Volontiers... mais la paperasse, c'est pas mon truc.
- C'est simple, pour cette personne, il suffit de faire une lettre de relance, elle n'a pas eu de réponse suite à son courrier de 2008.

Je m'installe devant l'ordinateur. Le logiciel de traitement de texte est ouvert, avec un document à l'en-tête de l'ASTI.

Une dame se déplaçant très difficilement s'installe à côté de moi. Elle me montre son dossier, une demande de CMU, une autre de rejet de la reconnaissance de son handicap. Qu'est-ce qu'il faut que j'écrive ? Et à qui ?

J'ai à peine commencé à comprendre la situation, à rédiger un début de lettre que deux personnes arrivent.

- Ah, il y a quelqu'un à l'ordinateur...

Je me dépêche d'imprimer le document pour libérer la place.

- C'est ici pour faire les photocopies ? me demande un monsieur tenant deux feuilles à la main.

- Oui, mais je ne sais pas comment ça marche... Après plusieurs essais infructueux, le photocopieur accepte d'avaler une feuille vierge et de la restituer avec la copie demandée.

Je m'apprête à partir quand je croise deux visages connus. Nous discutons de l'arrestation d'un jeune sans-papiers dans l'après-midi, des maltais régularisés, du pique-nique prévu s'il ne pleut pas...

Je me décide à quitter ce lieu chaleureux, grouillant d'activité.

- Alors, tu ne veux pas nous aider ?

- Je ne peux pas... Même avec un bac+5, les papiers c'est trop compliqué pour moi.

Elisabeth Piotelat

TÉLÉTHON Les ULIS 2009 : « Le gala pour l'espoir »

**Parler du Téléthon, c'est parler avec mon cœur,
c'est parler d'espoir !**

Souvenez-vous de moi, Alain Jaouen, le parrain des « kilomètres de l'espoir »... J'étais venu avec mon médecin, le docteur Béhin de l'Institut de myologie, à l'inauguration du Téléthon 2008, à la piscine, pour décrire ma maladie neuromusculaire. Certes, on comprendra facilement ma motivation et mon engagement pour soutenir le Téléthon, parce que je suis touché par une maladie, parce que j'espère en la recherche pour guérir ; mais il ne s'agit pas que de moi.

Je n'oublierai jamais le regard de cet adolescent en fauteuil roulant, visiblement touché par la maladie de Duchenne, incapable de bouger et de parler. À la vue de mon visage triste, défiguré par la maladie, il m'a regardé fixement dans les yeux et m'a montré la compassion, l'espoir, le courage. Son message est resté en moi.

Après le succès de l'édition 2008 du Téléthon des Ulis, « les kilomètres de l'espoir », on ne pouvait imaginer l'absence d'un téléthon 2009. J'ai donc repris le flambeau de la coordination du Téléthon avec Pierrette Berthelot, que nous connaissons comme conseillère municipale et pour son implication dans la vie associative des quartiers.

Le projet que je présente est rassembleur : mobiliser les associations culturelles et sportives ulissiennes autour de notre noble cause, la lutte contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Sur un concept simple, « vous avez une idée, nous vous donnons le stand », toutes les associations culturelles ou sportives peuvent participer et contribuer à la réussite du téléthon 2009.

L'Union des Associations des Ulis (UAU) sera notre pilier et nous apportera toute la logistique nécessaire à l'organisation d'un tel événement.

Nous sommes très heureux d'avoir comme parrain, cette année, **Monsieur René Moret** (« pépé Moret »), qui a marqué la vie associative ulissienne par son altruisme.

« LE GALA POUR L'ESPOIR »

les 4 et 5 décembre 2009 au gymnase de l'Essouriau

Vendredi 4 décembre (soir)

Dîner spectacle dans le gymnase de l'Essouriau, présenté par les meilleures troupes musicales, théâtrales et artistiques ulissiennes. Un spectacle surprenant et de grande qualité vous attend.

Samedi 5 décembre

Les associations se succéderont toute la journée pour présenter leurs animations à l'intérieur du gymnase de l'Essouriau.

- Exposition et vente de poterie, dessins et tableaux, broderie, créations artistiques, timbres postes, tee-shirts, balles, ballons, ...
- Animations et jeux, parcours sportifs, jeux d'adresse, loto, jeux de société, initiation aux activités sportives ou artistiques présentées, ...
- Sur le podium : spectacles, chants, musique, danses.



REFUSER, RÉSISTER, GUÉRIR
Associations, particuliers, bénévoles,
rejoignez-nous, aidez-nous !

5

Téléthon
4 et 5
décembre 2009

Alain Jaouen

*Coordinateur du collectif « Le gala pour l'espoir »
telethonlesulis@free.fr*

21 juin : fête de la musique à Courdimanche

NDLR - Promis, juré, cochon qui s'en dédit, les gentils organisateurs de la fête de la musique à Courdimanche, une grande réussite, devaient vous préparer une belle page. Or, trois mois plus tard, ils n'ont " pas eu le temps " de le faire...

Alors, chers habitants de ce quartier, voici quand-même quelques photos. Mais, dorénavant, n'attendez pas que d'autres le fassent à votre place : exprimez-vous dans *le Phare* !



Le pique-nique du CQNCE

Nous nous étions retrouvés pour une dernière réunion du CQNCE (Conseil de Quartier Nord et Centre-Est) avant les grandes vacances. Peu avant de se quitter, nous avons réalisé que les retrouvailles n'auraient pas lieu avant plusieurs mois. Alors, Régis Grimault (coprésident représentant les habitants) et Etienne Charron (coprésident représentant la municipalité), nous ont proposé une soirée conviviale fin juin. Magnifique idée, accord unanime, surtout quand nous avons su qu'il s'agissait d'un barbecue aux jardins familiaux.

Cela s'est passé le 25 juin, dans un petit coin de verdure, avec tout ce qu'il faut pour passer un bon moment ensemble : barbecue en briques, tables, terrain de boules, et beaucoup d'air pour respirer.

Catherine Diamante (Chef du Service Démocratie locale) a centralisé les petits plats mijotés par les uns et les autres, salés, sucrés, légumes et légumes, et s'est occupée des boissons et du couvert. Les tables se sont couvertes peu à peu de quiches, rillettes de sardines, salades de nouilles ou salades mélangées, gâteaux et tartes, pendant que certains participants commençaient à faire griller les brochettes et les saucisses.

Après l'apéritif offert par Régis, nous

avons dégusté nos spécialités maison arrosées d'un vin rouge apporté par Catherine et bu avec délectation mais modération. Il fallait garder l'esprit vif car un tournoi de boules a débuté peu après le café. La nuit est arrivée doucement, pendant que les uns rangeaient et que les autres nettoyaient pour laisser propre cet espace si accueillant. Le ciel s'est assombri dangereusement et des éclairs foudroyaient la campagne du côté de St Jean-de-Beauregard. Il était temps de rentrer... Et, en se quittant, beaucoup d'entre nous ont pensé ou dit : l'année prochaine, on recommence !

Dominique Wertheimer
membre du CQNCE



Jacqueries et émeutes

Hier, la jacquerie éclatait quand les fermiers n'en pouvaient plus d'être pressurés. Aujourd'hui, l'émeute peut éclater quand la police est impliquée dans un accident pouvant cacher une éventuelle bavure. Hier, comme aujourd'hui, jacqueries ou émeutes sont brutales, destructrices, sources de nouveaux malheurs. En démocratie, aujourd'hui, il est normal que les forces de l'ordre fassent cesser l'émeute ; mais il faut ensuite que l'injustice sociale à l'origine des troubles soit débusquée et corrigée

Le 28 mai 2009, Ossama, un Ulissien de 21 ans, se retrouve dans le coma¹ après interpellation à la gare de Massy-Palaiseau. Le lendemain, le parquet ouvre une enquête². Lundi 1er juin, émeute aux Ulis, suivie d'un quasi état de siège de la ville pendant toute la semaine. Les Ulissiens ont vécu cela dans l'angoisse, l'incompréhension, la colère ou la peur. Et dans la galère pour celles ou ceux qui se sont retrouvés sans bus, ou avec une voiture brûlée ou abimée.

Depuis son appartement aux Hautes Bergères, un témoin a vu l'attaque des bâtiments de la mairie : réalisée en 5 minutes, par 5 personnes (dont 3 adolescents). Témoignage d'un gardien de résidence : des habitants du Bosquet, dont de nombreux jeunes, se sont interposés avenue de Saintonge en protégeant bâtiments et voitures, face à une cinquantaine d'émeutiers ; les forces de l'ordre ont refusé que l'on puisse aller chercher un extincteur, ce qui aurait évité que le feu ne se propage d'une voiture à 2 autres ; après cela, les émeutiers ont attaqué le bureau de Poste des Amonts.

Le 2 juin, appel au calme et au respect, par Madame le Maire et la famille d'Ossama. Jour et nuit pendant toute cette semaine de juin, les élu(e)s et de jeunes médiateurs bénévoles ont dialogué avec tous, enfants, adolescents, adultes, partout dans la ville. Des Ulissiens ont témoigné du manque de respect d'une partie des forces de l'ordre

La tension a été très forte chez les collégiens : le 2 juin, des collégiens houspillent un policier entré en uniforme dans le collège des Amonts ; il téléphone à ses collègues, qui arrivent et veulent entrer dans le collège, l'arme au poing ; la sortie du policier hors du collège met heureusement fin à l'incident. L'extrême exigence de justice des collégiens explique qu'ils ont vécu ces journées de façon intense.

Pistes pour éviter ce type de conflit : que la justice soit saisie de tout « accident », pour déterminer si cela ne cache pas une « bavure » policière³ ; que famille et population en soient aussitôt informées ; que les Brigades Anti Criminalité soient dissoutes et qu'une réelle police de proximité soit rétablie ; que les forces de l'ordre soient mieux professionnalisées, en s'inspirant des pratiques du RAID et du GIGN, concernant la négociation et la maîtrise de la proportionnalité dans l'utilisation de la force.

Bernard Amar
et **Pierre Belbenoit**

- 1) à la mi-juillet, Ossama est revenu aux Ulis
- 2) pour « blessures involontaires »
- 3) voir aussi <http://moreas.blog.lemonde.fr/2009/08/11/>

Pourquoi éclairer le ciel ?



En province, on voit plein d'étoiles (E), dans une vraie nuit. Mais aux Ulis, on ne peut distinguer que Jupiter et quelques constellations, même lors d'une séance cinéma en plein air, quand les lampadaires du parc urbain sont tous éteints...



Ça date de l'installation de lampadaires (L) éclairant le ciel. Certes, ça peut être joli d'illuminer les façades et améliorer la sécurité. Écologiquement, ce n'est pas raisonnable. C'est de l'énergie (et donc des dépenses) qui part dans le ciel... Et vers les plafonds, ce qui dérange beaucoup d'habitants.



Depuis le 20 juin 2009, il y a en plus les projecteurs du stade « Thierry Henry » (S), allumés jusqu'à minuit, même s'il n'y a pas un seul joueur sur le terrain, et même quand il pleut !

Elisabeth Piotelat

EMMAÛS, mouvement laïc et solidaire : 1949... 1954... 2004... 2009... 60 ANS

En 1949, Henri Groues, dit l'abbé Pierre, prêtre catholique et ancien résistant, député de Meurthe et Moselle, vit dans une maison très délabrée qu'il restaure, à Neuilly Plaisance. Cette maison, lieu de rencontres, devient une auberge de jeunesse internationale qu'il baptise « Emmaüs ».

La rencontre mythique de l'abbé Pierre et de Georges, ancien bagnard, (« viens m'aider à aider les autres ») marque la naissance des communautés et du Mouvement Emmaüs, dont le but est « d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité » (extrait du « Manifeste universel »). L'association Emmaüs est créée en 1953 pour organiser et développer ce mouvement.

Après les ravages de la guerre de 1939-45, les rigueurs de l'hiver 1954 tuent. Dans ce contexte de grave pénurie de logements, l'abbé Pierre lance son célèbre appel, « Mes amis, au secours ! », sur les ondes de Radio Luxembourg ; il déclenche « l'insurrection de la Bonté » et influence fortement les pouvoirs publics. Un immense mouvement de

solidarité naît. Les jours suivants voient la création de nombreuses structures au sein d'Emmaüs : HLM Emmaüs, Association d'Emmaüs et Confédération générale du Logement ...

Développement international

Après 20 ans d'activités spontanées et organisées dans le monde, et lors d'une première rencontre mondiale de tous les membres Emmaüs à Berne en 1969, un Manifeste est adopté, pour fondement du mouvement Emmaüs. En 1971 l'association Emmaüs International est créée entre 95 associations de 20 pays. Organe de liaison, elle assure leur aide mutuelle dans le respect de leur autonomie respective. Aujourd'hui, le mouvement fédère des associations réparties dans plus de 41 pays à travers le monde.

EMMAÛS DES ULIS

Qui sommes-nous ?

L'association EMMAÛS DES ULIS (type loi de 1901) a été créée en 1993. Elle disposait depuis peu d'un local de 80 m² prêté par la mairie, sous la passerelle du Printemps maintenant démolie.



L'opportunité d'acheter un local chauffé de 240 m², en rez-de-jardin intégré au Centre Commercial des Boutiques, s'est présentée. La décision d'achat a été prise et signée en janvier 2003. C'est dans cette situation que nous avons pu constater que nous faisons partie d'un Mouvement où tous sont solidaires. En effet, ne recevant aucune subvention et ayant très peu de fonds propres, comme toutes les autres structures Emmaüs, nous avons, par le truchement du Comité National des Amis d'Emmaüs, demandé de l'aide aux autres Comités ou Communautés. C'est ainsi que 20 Comités et Communautés ont répondu à notre appel.

Le 18 septembre 2004, le nouveau local d'Emmaüs a été inauguré en présence de nombreuses personnalités. Le président d'Emmaüs France, Martin Hirsch, a, par sa présence, témoigné de son intérêt pour le Comité d'Amis des Ulis. Il a salué la persévérance des militants et les a encouragés. L'abbé Pierre lui-même, ne pouvant se déplacer étant donné son grand âge, a adressé à toute l'équipe une lettre, en rappelant sa devise « Viens m'aider à aider ». C'est dans ce local que nous essayons de répondre au mieux à ses paroles.

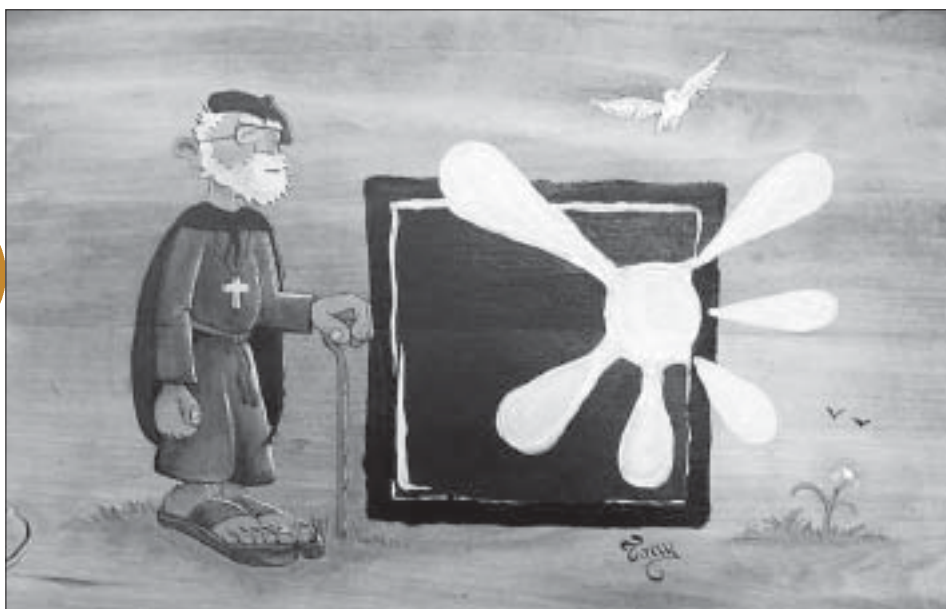
Notre loi

« Servir premier le plus souffrant »
« Servir avant soi qui est moins heureux que soi »

Les Communautés et Comités d'Amis sont unis par des valeurs fédératrices et identitaires telles que :

« S'ouvrir sans réserve à l'autre par l'écoute et l'accueil »

- Accueillir sans restriction ceux qui sont laissés pour compte, les sans-abris, les sans-droits et leur donner un toit, de quoi manger, de nouvelles raisons de vivre.



« Faire reconnaître sa dignité d'homme libre »

- Accorder à tout être humain la confiance et le respect qui lui sont dûs.
- Permettre à chacun de retrouver par le travail l'autosuffisance et de vivre sa dignité d'homme.

« Agir au nom de la solidarité »

- Offrir à chacun de devenir acteur de la solidarité envers les plus démunis.
- Œuvrer ensemble pour rétablir l'égalité de tous devant la vie, dans le respect des différences.

« Créer une prise de conscience par la parole et par l'action »

- Faire en sorte que les gouvernements et opinions soient capables d'indignation et agissent pour lutter contre l'exclusion.

Que faisons nous ?

Notre activité, c'est avant tout un travail de récupération d'objets (literie, vêtements, meubles, livres, vaisselle, jouets, électroménager, vélos, etc.) en bon état (!!!) qui seront vendus à très bas prix ou attribués en solidarité à des familles démunies. Cet argent récolté permet de payer les charges courantes, les remboursements d'emprunts, nos salariés et de participer à des actions de solidarité en France et à l'étranger.

Nos actions

Pour l'année 2008, nous avons répondu à 63 demandes d'aide provenant principalement du CCAS et de la Maison des Solidarités du Département, pour un montant de 4.092€ en espèces et 1.700€ d'aides en nature. Nous apportons ainsi des aides au paiement des loyers, assurance habitation, caution *ADOMA*, nuits d'hôtel, etc.

Emmaüs, l'*ASTI* et d'autres associations, avons rejoint la *Ligue des Droits de l'Homme* pour organiser sur la ville des Ulis une « Votation Citoyenne » en novembre 2008. Il s'agissait de connaître l'opinion des habitants sur le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.



Réseau « Solidarité pour le droit au logement »

Avec *Amnesty International*, *ATD Quart-Monde*, *La Ligue des Droits de l'Homme*, *Nouveaux Pas* et l'*ASTI*, nous nous sommes constitués en réseau pour informer les habitants sur la nouvelle loi relative au droit au logement (loi DALO), les aider à remplir les dossiers de demande et les accompagner dans les démarches de suivi.

Toutes les 6 semaines, nos bénévoles organisent un goûter à l'*AREPA* (maison de retraite), très apprécié par nos anciens.

Café Solidaire

Depuis 2 ans, nous organisons dans nos locaux un « café-gâteaux-croissants » à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'Abbé Pierre. C'est un moment de partage privilégié entre les bénévoles, employés, clients et amis.

Écologie, développement durable

Le matériel électronique ou électrique récupéré est testé. Ce qui fonctionne peut être revendu à bas prix. Le reste part dans les filières de démantèlement agréées par *Écosystème*, en vue de la valorisation des matières premières. Sur le même principe, nous récupérons les textiles. Après tri, 91% du textile est

valorisé : vente, exportation, transformation en matériau isolant, ...

Solidarité Internationale

Étant donné qu'il y a toujours plus démunis que soi, nous tenons aussi à participer à des actions menées à l'étranger, en général par *Emmaüs International*. À titre d'exemples pour l'année 2008 : Salon *Emmaüs*, Opération eau potable Nokoué et le dispensaire de Davougou au Bénin, aide à un centre éducatif au sud de l'Inde, etc.

Aidez-nous à aider
Nous vous attendons !

Adresse

Association *Emmaüs des Ulis*
Centre commercial « Les Boutiques »
(sous *LIDL*)
Avenus d'Alsace - 91940 LES ULIS
Tél.: 01 69 07 95 45

Horaires

- Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30
- Le samedi : de 10h à 12h

MON 14 JUILLET RÉPUBLICAIN

Les valeurs républicaines s'évaporent :

- Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité semblent destinées à être rangées dans la malle aux souvenirs.
- Les institutions, la Constitution, la séparation des pouvoirs, sont de moins en moins respectées.
- Le suffrage universel direct a été honteusement méprisé ; le pouvoir du vote est de plus en plus restreint, écrasé par les directives et accords européens.
- La démocratie fait pâle figure, dans un paysage politique désordonné ; le taux d'abstention ne grimpe ; le citoyen se voit dépossédé de sa souveraineté.

Les citoyens sont opposés les uns aux autres, classés, rangés dans des tiroirs, selon l'origine de leurs parents ou grands-parents, selon leur religion, etc.

La France est défigurée par des atteintes incessantes aux Droits de l'Homme, par l'appauvrissement massif résultant de l'enrichissement de quelques uns, par la décroissance de l'Etat et des Services publics, par sa désindustrialisation dans le seul intérêt de capitaux spéculatifs, par la perte de son indépendance, ...

Voilà pourquoi, à mon avis, le 14 juillet de cette année, fête de la République française, fête nationale de la France, se devait de revêtir ses habits les plus flamboyants ! Or, que s'est-il passé ? Effarée, j'ai vu se multiplier les avis d'ouverture de grands magasins et de centres commerciaux de ma Région.

Le 14 juillet devient ainsi un jour banal, où chacun de nous est invité à être un simple acteur économique, producteur ou consommateur, mais surtout pas un citoyen conscient de l'importance de ce jour particulier. Peu de gens s'en sont sentis offusqués. Dans ma commune, la municipalité a même supprimé la cérémonie annuelle autour de la Pierre de la Liberté, pourtant déjà annoncée sur son site Internet, de façon aussi inexplicable qu'inattendue...

Alors, j'ai décidé de RÉSISTER et de RÉAGIR. Par chance, j'étais à peu près en forme ce jour-là. Voici comment j'ai passé mon après-midi du 14 juillet 2009.

Je suis arrivée sur le parking du centre commercial (régional) de ma commune un peu après 15 heures. J'ai installé mon fauteuil de camping devant l'entrée principale, juste au milieu des quatre grandes portes. Je me suis assise en appuyant mon bras gauche sur ma béquille et j'ai posé sur mes genoux une pancarte. J'y avais accroché mon badge de la *Ligue des Droits de l'Homme* et j'y avais écrit, en très gros caractères :

L'ouverture le 14 juillet insulte notre République

Les chalands passaient, regardaient, semblaient surpris, mais ne faisaient aucune remarque. Puis, un monsieur s'est soudain écrié : " Ah non ! Moi, je ne voulais pas venir, c'est ma femme qui voulait...". Alors nous avons parlé, discuté "politique", partagé nos informations. Finalement, il est resté avec moi presque jusqu'à mon départ, avec son caddy dans lequel dormait à poings fermés une adorable poupée de 21 mois.

Peu de temps après, un employé du centre commercial est venu me dire gentiment de partir, que je n'avais pas le droit de rester là avec ma pancarte.

Je n'ai rien contre les salariés du centre : c'était son travail de me parler ainsi. Mais c'était mon devoir de lui répondre, comme je l'ai fait, en lui déclarant que je partirai dès qu'il m'aura montré le document m'interdisant de jouir, à cet endroit, de ma liberté d'expression. Et j'ai précisé " n'importe quel document : une loi, un décret, un arrêté préfectoral ou bien un arrêté municipal." Alors, il est allé chercher des agents de sécurité. J'ai pensé, en riant intérieurement : Sainte Béquille, protège-moi ! Je dois reconnaître que mon badge de la *LDH*, mon âge et ma béquille sont d'un bon secours dans ce genre d'opération.

Deux employés en uniforme bleu sont arrivés : des demandes et des réponses identiques. L'un d'eux était très calme, l'autre très énervé. Le premier discutait, le second répétait :

- C'est interdit, et puis c'est tout. Il me roulait des yeux furieux, et moi je lui souriais.

L'employé calme m'a expliqué :
 - C'est un lieu privé ici, madame.
 - Oui, mais c'est un lieu privé destiné à recevoir du public. Donc, je peux rester.



- Vous pouvez rester, mais pas avec votre pancarte.

- J'ai le droit de m'exprimer, c'est une liberté fondamentale. Mais, si vous le préférez, je peux m'exprimer autrement. J'ai alors posé ma pancarte et crié très fort : " L'ouverture le 14 juillet insulte notre République ", puis j'ai demandé :
- Vous préférez comme cela ?

J'ai le droit d'après vous ?

- Non, vous partez ou j'appelle la police !
- D'accord, appelez-la. Eux sauront dire si j'ai le droit de m'exprimer ici, ou pas.

Le père de famille est venu à mon aide :

- Laissez-la tranquille. Elle a le droit de dire ce qu'elle pense.
- Toi, tu la fermes ! vociféra l'énervé.

Un "monsieur sérieux", en costume gris :

- Madame a raison, aucune loi ne peut lui interdire de s'exprimer ainsi. Je le dis et pourtant je ne suis pas d'accord avec elle. Qu'est-ce que vous faites ? Vous êtes six autour de cette dame ! En plus, vous deux, vous faites partie de la « sécurité-incendie » ; c'est marqué sur vos vêtements. Elle ne va pas mettre le feu avec son affiche ! Vous sortez de vos attributions. C'est vous qui êtes en tort.

Là, l'énervé a explosé, s'est mis à crier. Le "monsieur sérieux" l'a prévenu :

- Vous ne savez pas à qui vous parlez. Elle a raison de vous demander de lui montrer des papiers prouvant qu'elle n'a pas le droit de rester ici.

J'ai doucement suggéré à l'énervé de se calmer, mais il hurlait :

- J'en ai rien à cirer de tes papiers de m.... Va te faire foutre !

Et il poussa violemment le "monsieur sérieux", qui préféra alors entrer dans le centre, tandis que je m'écriais :

- Là, je suis témoin ! (pensant trouver ainsi une manière de calmer l'énervé).

Pendant ce temps, le spectacle et les éclats de voix avaient provoqué un attroupement. Je n'aurais jamais espéré un tel public autour de ma pancarte !

Quelques minutes après, c'était le tour du « responsable de service » du centre commercial de venir me voir. J'avais l'impression de monter en grade...

C'était un homme jeune, au regard clair, au joli sourire... Pour une vieille dame

comme moi, la conversation s'annonçait plutôt agréable. Lui aussi m'a demandé de partir. Je lui ai opposé gentiment le même refus, en lui expliquant mes raisons. Son souci était de me faire disparaître de l'horizon de ses clients, d'où les échanges suivants :

- Venez, madame, nous allons entrer un moment et discuter.

- Mais nous pouvons bien discuter ici, monsieur. Nous sommes à l'ombre.

- Venez au moins dans le coin là-bas. Nous y discuterons plus tranquillement.

- Et vous croyez qu'elle sera efficace, ma pancarte, dans le coin là-bas ?

- Tenez, venez dans mon bureau. Je vous offrirai un café.

- C'est gentil, mais votre bureau est à l'étage et moi, avec ma béquille, j'ai du mal à monter les escaliers.

- Enfin, c'est privé ici. Que diriez-vous, madame, si j'allais chez vous, sans vous prévenir, pour vous dire que je veux ouvrir le 14 juillet ?

- J'en serais ravie, monsieur, je vous offrirais même un café.

- Voyez, ici, nous sommes dérangés pour discuter, et il y a des problèmes d'ordre public. Nous, nous devons faire en sorte que nos clients aient du plaisir à venir nous voir.

- Oh, je ne les dérange pas beaucoup. Je leur donne peut-être un peu mauvaise conscience, c'est tout.

- Je pense que, dans votre intérêt, vous n'avez pas choisi la bonne méthode.

- Et qu'auriez-vous pu me proposer ?

- J'aurais pu prendre, pour vous, un rendez-vous chez chacun de nos commerçants. Vous auriez pu leur exposer vos arguments.

- Sincèrement, vous me voyez faire le tour de tous les commerces du centre pour dire à chaque responsable que je ne suis pas d'accord ? Vous croyez que cela pourrait les faire changer d'avis ?

- D'accord. Mais j'aurais pu vous obtenir un rendez-vous avec le président de l'association des commerçants du centre, pour vous et pour votre organisation.

- Je veux bien le rencontrer pour l'an prochain, si vous voulez, ou encore proposer à mes amis de la LDH de lui écrire, à la rentrée.

- C'est une bonne idée, parce que je suppose que vous ferez la même chose l'an prochain. Vous savez, notre souci majeur est de satisfaire nos clients, car

cette ouverture les arrange. Ce n'est pas la grande affluence, mais il y a quand même quelques personnes.

- Il est vrai que, s'il n'y avait pas de clients, le centre ne serait pas ouvert. Les clients ont aussi leur part de responsabilité...

C'est comme pour les péripatéticiennes :

pas de clients, pas de péripatéticiennes. (Je le regardais en pensant que j'y allais un peu fort, mais il continuait à sourire).

- Les commerçants sont contents aussi de travailler en ce jour de semaine, de gagner un peu d'argent.

- Oui, mais sacrifier ce symbole de la République pour gagner de l'argent...

- Les employés aussi y gagnent.

- Oui, je sais même que votre hypermarché triple leur salaire aujourd'hui.

Par contre, je ne sais pas comment procèdent les boutiques. Mais vous reconnaissez vous-même qu'il n'y a pas beaucoup de clients. Si l'hypermarché paie ses salariés trois fois plus avec peu de clients, vous ne pensez pas qu'il leur serait possible de les payer un peu plus chaque jour ?

D'ailleurs, j'ai lu dans un journal que les Galeries Lafayette, à Paris, ont décidé d'ouvrir ce jour-là en payant double leurs salariés, en déduisant une journée à tous ceux qui refuseraient. Le magasin étant ouvert, ce jour férié non travaillé serait compté comme une absence !

Le responsable de service insiste pour que je parte le plus vite possible. Je lui réponds que j'ai prévu de partir à 17 heures. Il s'ensuit une petite discussion de marchands de tapis, mais je suis têtue. À ce moment, l'employé de la sécurité-incendie dit, d'un air gêné, qu'ils ont appelé le 17. Le responsable, conscient que je suis dans mon droit, va s'occuper de la police. Tout est bien qui finit bien !

A 16h56, on revient me voir. Je me prépare à partir... Et là, cerise sur le gâteau : impossible de fermer mon fauteuil ! Ce sont les employés de la sécurité-incendie qui doivent m'aider à le plier, car je l'ai bloqué... Mes dernières paroles sont à leur intention :

- C'est très gentil de m'avoir aidée. Je vous remercie beaucoup, messieurs. Au revoir !

Danièle Dugelay

Pour un vrai service public laïc d'enseignement et de recherche

L'année scolaire 2008-2009 a été marquée par une offensive sans précédent du gouvernement français contre le service public d'enseignement et de recherche : réforme des lycées, réforme de la formation des enseignants, réforme des universités, réforme de la recherche. La réponse a été la plus longue grève des enseignants-chercheurs de l'histoire de l'université. D'un côté, les mots d'ordre sont « économies budgétaires », « compétitivité », « privatisation ». De l'autre, on défend la diffusion de la culture, la transmission des connaissances, l'éducation pour tous. Malgré les manifestations, des lois ont été votées et une partie des décrets sont aujourd'hui publiés au journal officiel. Pour les personnes ayant des enfants inscrits à l'université, la grève des enseignants-chercheurs a été mal perçue : leurs enfants n'ont pas eu tous les cours, et ils ont eu des problèmes pour passer leurs examens. Ce mois d'octobre est l'occasion pour revenir sur les raisons du conflit et parler de l'année scolaire 2009-2010.

L'université

L'université est un lieu d'élaboration des connaissances, mais c'est aussi un relai de transmission. Ouverte à tous, elle participe à la diffusion des idées et des savoirs à l'ensemble de la société. Au cœur de l'université, les enseignants-chercheurs exercent un double métier qui consiste, d'une part, à faire de la recherche et à produire des connaissances, et d'autre part, à enseigner, en participant ainsi à la chaîne de transmission des savoirs.

L'origine du conflit a été la volonté du gouvernement de légiférer le temps de travail des enseignants-chercheurs, en imposant des règles de répartition entre la recherche, l'enseignement, et le travail administratif. Il s'agissait, soi-disant, de permettre à ceux qui le voulaient de faire plus d'enseignement, ou plus de recherche. Cependant, les universités sont pleines et la plupart des enseignants-chercheurs consacrent déjà plus de la moitié de leur temps de travail à l'enseignement.

12 Comment introduire une modulation dans ces conditions sans augmenter les recrutements ? Par exemple, sur le campus d'Orsay, il manque 86 enseignants-chercheurs alors qu'il n'y a pas de création de postes. L'autre solution est de demander aux enseignants-chercheurs de faire encore plus d'enseignement, et moins de recherche, avec le risque de dénaturer l'enseignement universitaire.

L'école primaire, le collège et le lycée

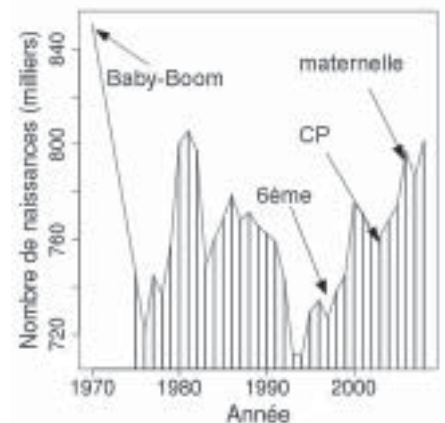
Au printemps 2008, Xavier Darcos noie l'école primaire sous un déluge de « réformes » : nouveaux programmes (élaborés sans aucune concertation) ; suppression du samedi matin ; mise en place de l'aide personnalisée, qui allonge la journée scolaire (6H30) et qui permet de « justifier » la suppression de nombreux postes de RASED ; mise en place de nouvelles évaluations ; menaces sur l'école maternelle avec la création annoncée des « jardins d'éveil » (structures payantes pour la petite enfance). À ce jour, aucune évaluation de ces « réformes » n'a été publiée, alors qu'elles sont loin de faire l'unanimité et, surtout, la preuve de leur intérêt pour les enfants.

2008-2009 apparaît aussi, face à une mobilisation inédite (nombreux collectifs de parents et enseignants, enseignants « désobéisseurs »), comme une expérience inédite de mise au pas des enseignants qui refusent ces « réformes » (retraits de salaires, voire rétrogradation d'échelon)... et des directeurs qui refusent le fichage des enfants via Base Elève (retrait de la fonction de directeur, déplacement d'office).

2008-2009, c'est aussi la suppression de 13.500 postes dans l'éducation nationale, et on en annonce le double pour l'année 2010. Quelques exemples de la rentrée 2009 dans la région : à l'école élémentaire des Bergères, 28 élèves dans les classes de CE2 ; au collège de Bures,

28 élèves par classe, pas d'assistante sociale ; au lycée d'Orsay, classes de seconde à 36 élèves ! Comment améliorer la qualité de l'enseignement dans ces conditions ?

**Collectif
« de la maternelle
à l'université »
d'Orsay - Bures - Les Ulis ***



**Démographie
de la France métropolitaine :
Nombre d'enfants nés vivants
entre 1970 et 2008 (source INED)**

Les enfants scolarisés en maternelle, CP et 6ème à la rentrée 2009 sont indiqués par des flèches. Alors que le nombre d'enseignants de la fonction publique diminue (voire le texte), le nombre d'élèves augmente.

(*) Le collectif « de la maternelle à l'université » d'Orsay-Bures-Les Ulis regroupe des étudiants, des parents d'élèves, des enseignants du primaire, du secondaire, de l'université, et des personnels du monde de l'éducation et de la recherche. Nous défendons l'existence d'un vrai service public laïc d'éducation et de recherche, comme base d'un développement harmonieux de la société. Notre but est d'informer nos concitoyens sur le contenu des réformes en cours.

Contact

Christine D.: Tél. 06 26 13 10 07
<http://www.orsayenlutte.info/>

Réponse à une lettre du Maire*

APEX * ULIS

Association pour la réalisation d'une
Publication d'**EX**pression citoyenne aux **ULIS**
Maison Pour Tous des Amonts (case 14)
Avenue de Saintonge - 91940 Les ULIS

N° de référence à la Sous-préfecture de Palaiseau :
W913001476 (au 25/06/2009)

À : **Madame le Maire des ULIS,**
Maud OLIVIER
Cabinet du Maire
Rue du Morvan – BP 43
91940 LES ULIS Cedex

Objet : Article paru en page 13 du *Phare* 39
V/Réf.: MO/AM/LAAS/122955/36

suite ➡

Madame le Maire,

Votre lettre datée du 13 mai 2009, mise au courrier interne, n'a été portée à la connaissance du Comité de Rédaction du *Phare* que le 15 juin 2009, à la suite de difficultés dans la relève du courrier de l'*APEX*Ulis*. Ces circonstances expliquent le délai de la présente réponse.

Le 19 mars 2009, votre allocution puis celle de Jacques PARMENTIER, Président de l'ARAC des ULIS, ont permis de rappeler que le 19 mars 1962 est la date historique du cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre d'Algérie, en application des accords d'Évian signés la veille. Même si des violences ont eu lieu après, et même si des désaccords subsistent, cette date marque une avancée en direction de la paix, de la décolonisation, de la solidarité entre les peuples. C'est pourquoi elle doit être commémorée publiquement, massivement, solennellement. Et c'est pourquoi plusieurs participants à la cérémonie du 19 mars 2009 ont été très déçus par la participation et les conditions du rassemblement. Un participant m'a d'ailleurs dit ce jour-là, et redit le lendemain, son intention d'écrire un article déplorant le manque d'envergure de la cérémonie. Il a dû en être empêché car l'article n'est pas arrivé. Metteur en page, j'ai été conduit à le remplacer par des photos, avec la légende qui a motivé votre question.

Les photos prises en 2006 et en 2008 montrent une affluence importante, sous la nouvelle municipalité comme sous l'ancienne. La comparaison des photos prises en 2009 avec les précédentes montre que l'affluence a considérablement diminué. Parmi les causes de cette implosion, la plus évidente fut le manque de visibilité (pas de rendez-vous sur la place de la République, pas de cortège en fanfare, placette encaissée entre des bâtiments au lieu d'une place entourée de rues fréquentées). D'où la légende « 19 mars : le temps passe, la pierre change de place, la cérémonie perd la face » (ça n'avait « plus de gueule » m'a-t-on déclaré). Puisse cette formulation percutante convaincre la Municipalité que la Pierre de la Liberté, lieu de cérémonies populaires, doit vite se retrouver au plus près de la population !

Avec nos remerciements pour votre bienveillance, veuillez recevoir, Madame le Maire, l'expression de notre haute considération.

Les ULIS, le 2 juillet 2009,
pour le Comité de Rédaction :

Le Directeur de la Publication
Pierre PIQUEPAILLE



Sans rendez-vous

Un jour, j'irai te voir
Sans te donner rendez-vous
Tu m'offriras un verre à boire
En m'embrassant dans le cou

De ta fenêtre, je regarderai
La vie qui passe trop vite
Peut-être avec regret
Sur les amours illicites

Tu me regarderas
Avec une infinie tendresse
En te rappelant le temps
Où j'étais ta maîtresse

Il est vrai que ce jour-là
Il faut bien se le dire
Tu seras vieux, je serai vieille
Nous ne ferons qu'en rire !

Hélène Joigner

À la lune

Je voudrais pouvoir te le dire
Je voudrais pouvoir te l'écrire
Te donner le poème le plus joli
T'ouvrir mon cœur
Jusque dans l'interdit

Te dire les silences
Les maux que j'ai parfois
La rose et les épines
Mes frissons
Quand je suis dans tes bras

Je voudrais te donner mes mains
Pour écrire jusqu'au petit matin
Te dire des phrases infinies
T'embrasser toute une nuit

Émerveillée de la douceur de ta peau
Je reste sans voix
Sans force et sans plume
Et mon cœur amoureux
Murmure son amour à la lune !

Hélène Joigner

L'absurde

Bogota, la mégapole
Forêt de buildings, maquis de bidonville
Enseveli sous le nuage de la pollution

Grouillante de vie

Assourdissante de klaxons

De moteurs, de roulements...

Et

Perçant les nuages

Dominant ce coton tonitruant

Une montagne rose et arrondie

Sur laquelle se prélassa, tranquille et solitaire,

Un jeune chien.

Il rêve,

Il rêve le petit chien

De descendre, de quitter sa montagne,

De chevaucher le nuage,

De se griser de cette musique qui chatouille ses oreilles

De goûter ces effluves qui titillent ses narines.

Alors

Quand un condor se pose près de lui,

Il se niche entre ses grandes ailes

Et s'envole...

Et le condor monte, monte,

Puis pique, pique vers la mégapole

Et en rencontrant le nuage,

Il dépose délicatement le petit chien dessus...

Véronique Ziwès

(atelier d'écriture « *Avec mes mots* »
du 21 mars 2009)

À pas feutrés

La saison s'accorde une fantaisie

Dans un silence de feuilles mortes

Reptations jaune bleu vert

Le lichen fait le pitre

Tente une œillade

Au banc de pierre mi figue mi raisin

Tiens ! Un léopard a oublié sa veste

Isabelle Levrat

En supposant que...

Dans le carnet du jour
d'un journal du matin,
un « avis de décès »
annoncera ma mort
(en dix lignes tout au plus).

On ne m'avait rien dit
(ni avant, ni après) ;
je serai donc le seul
à ne pas le savoir.

... Et ça m'ennuie beaucoup !

Séverin de Bernardi

Septembre 2009

Vive la et les mariés !

Nous fêtons, aujourd'hui (*)
soixante ans de mariage
et nous espérons bien
aller... un peu plus loin !

Nous avons parcouru
déjà un long chemin
et, la main dans la main,
ensemble, on continue.

Pourquoi pas, après tout,
si la santé est bonne,
si les jambes nous portent
et si le cœur tient bon ?

Nous ne gênons personne
et tous ceux qui nous aiment
seront heureux de voir
que nous sommes encore là.

Séverin de Bernardi

(*) 10/10/2009, Les Ulis (France)
21/11/2009, Courcelles (Belgique)

Du nouveau avec l'APCAA

L'Association pour la promotion de la culture africaine et antillaise (APCAA) est bien connue pour faire cela au travers de danses, de rencontres, de soirées animées... Mais, avec ses partenaires associatifs, elle vous propose maintenant une grande nouveauté culturelle aux ULIS :

THÉ DANSANT

au RADAZIK

le dimanche 25 octobre 2009
de 15h à 22h

Le soleil sera présent, dans la musique et dans les cœurs.

Un DJ vous entraînera sur de la musique antillaise et africaine, de la musique cubaine (salsa), du Hip-Hop... Des artistes égayeront cet après-midi et ce début de soirée.

Participation aux frais : 8 € (une boisson comprise).

Si le succès est au rendez-vous, nous envisagerons de réitérer cette animation plusieurs fois dans l'année...

Pourquoi pas ? Venez nombreux vous distraire avec nous !

Contact : Ousmane Diallo, Président de l'APCAA
14, avenue des Champs Lasniers - 91940 Les Ulis
Téléphone : 01 64 46 15 66 ou 06 17 94 09 77

S'initier à la botanique au contact avec la nature

L'association *Les Herbes Sauvages*, originaire d'Orsay, s'adresse à tous les amoureux de la nature, passionnés de jardin et de botanique, et à tous ceux qui veulent connaître les plantes sauvages locales de la vallée de l'Yvette.

Elle compte environ 90 adhérents, auxquels elle propose des activités régulières ou ponctuelles.

Agenda d'octobre

☐ **Mardi 13 octobre** : Sortie botanique.
La découverte des Fougères à la réserve naturelle de Bonnelles
RDV à 13h30, avec ou sans voiture, M.d.A (*) à Orsay

☐ **Mercredi 21 octobre** : Permanence.
La saison des champignons, comment identifier les plus courants
De 16h à 18h Salle N°3 - M.d.A (*) à Orsay

Agenda de novembre

☐ **Mardi 10 novembre** : Sortie botanique.
Le bassin d'Armand à Gometz le Châtel
RDV à 13h30, avec ou sans voiture, M.d.A (*) à Orsay

☐ **Mercredi 25 novembre** : Permanence.
La multiplication des plantes...
De 16h à 18h Salle N°3 - M.d.A (*) à Orsay

Goûter de Noël

Comme chaque année, la période des fêtes débutera par un goûter de Noël, qui aura lieu le 2 décembre, à partir de 15h30, à la M.d.A (*). Ce goûter est ouvert aux lecteurs du *Phare*, une occasion conviviale pour venir nous rencontrer.

(*) Association **Les Herbes Sauvages**

Maison des Associations

7 av. du Maréchal Foch, 91400 ORSAY

Tél. : 01 64 46 59 75 - Mél. : lhs91@free.fr

Site Internet : <http://lesherbessauvages.free.fr>

APEX*ULIS

Composition suite à l'AG du 4 avril 2009
et au CA du 27 avril 2009

Membres du Bureau

- ♦ Pierre Piquepaille (Président)
- ♦ Pierre Belbenoit (Vice-président)
- ♦ Bernard Amar (Vice-président)
- ♦ Bernard Charpenet (Trésorier)
- ♦ Marie-Odile Charpenet (Secrétaire)
- ♦ Bozena Teodorowicz (Secrétaire adjointe)

Autres membres du Conseil d'Administration

- ♦ Christiane Bourgeois
- ♦ Rose-Marie Boussamba
- ♦ Jacques Cartier
- ♦ Ousmane Diallo
- ♦ Nicole Loza
- ♦ Yvette Roussel

Rédaction bénévole du *Phare* numéro 40 :

- Pierre Piquepaille (Directeur de Publication, PAO)
- Pierre Belbenoit (Rédacteur en Chef du *Phare*)
- Marie-O. Charpenet (Secr. de Rédaction du *Phare*)
- Bernard Amar (animation et promotion de l'atelier)
- Yvette Roussel (animation, Rédac. Chef de l'atelier)
- Bozena Teodorowicz (Secr. de Rédac. de l'atelier)
- Bernard Charpenet (gestion financière, diffusion)
- François Guigon (gestion du courrier électronique)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@wanadoo.fr

LA MARQUETERIE DE PAILLE



La technique

La paille la plus utilisée est celle du seigle, à cause de ses grandes tiges. Elle peut atteindre 2m. Ce seigle est cultivé pour les rempailleurs de chaises, la confection des toits de chaume, et aussi la marqueterie.

Elle est teintée à chaud avec des teintures pour tissus. On ouvre la paille en deux, elle est écrasée avec un fer chaud ou un plioir, ou autre outil.

La paille naturelle est de couleur jaune clair, donc attention de tenir compte de cette couleur pour teinter.

Que fait-on avec la paille ?

La paille ouverte peut être collée sur du papier (surtout utilisé pour la marqueterie) du carton, ou du bois, du verre, le choix est multiple.

On peut faire de la broderie, du tissage, du tressage ce qui est une spécialité biélorusse (vue lors de l'exposition d'octobre à Paris).



Un atelier pour créer des œuvres

Cécile Fourès anime un atelier de marqueterie au sein de l'association *ART 91*. Vous pourrez y voir ses réalisations, ainsi que le travail de ses élèves. Cet atelier est ouvert le mardi, de 19h00 à 21h30, à la MEA. Si ces travaux vous enchantent, venez la rejoindre pour créer vos propres œuvres (adhésion : 25 euros, activité : 80 euros par trimestre).

Association ART 91 - Le Donjon B.P. 43
Esplanade de la République - 91940 Les Ulis

Président : Michel Allain
01 69 28 61 53 ou 06 12 20 81 43
art.91@free.fr - <http://art.91.free.fr>

Atelier de marqueterie animé par Cécile Fourès
01 64 46 52 61 - cecile.foures@free.fr
<http://art.91.free.fr/art91-paille.html>



La Terre

Un peu d'histoire

Les origines semblent provenir de l'Extrême-Orient. La technique est arrivée en France aux 17ème - 18ème siècles, ainsi qu'en Angleterre, en Italie, en Russie. Les seuls connus travaillant la paille sont les bagnards (anciens artisans voulant gagner un peu d'argent pour subvenir à leurs besoins). On peut reconnaître leurs œuvres par leurs motifs, avec des bateaux ainsi que des religieuses.

Vers les années 40, Jean-Michel Franck et André Groult sont les ébénistes les plus connus qui travaillèrent la paille.

Actuellement, des artisans et des amateurs perpétuent cet art. On peut voir de belles réalisations lors d'expositions à l'étranger ou en France, surtout lors de l'exposition des Journées Internationales de la Marqueterie, qui se tient tous les ans en octobre dans le quartier réputé du bois et de la Marqueterie, à Paris dans le 11ème.

